

On ne dira pas de lui qu'il est tombé dans le chaudron de la fusion quand il était petit, car **Cédric Duc** était déjà Municipal de Sarzens lorsqu'avec ses collègues de Brenles et Chesalles, ils ont mené une réflexion sur l'avenir de leurs communes. Mais il a participé activement au projet, dès ses origines.

«On n'avait pas encore de réels problèmes d'effectifs dans nos municipalités respectives, mais on sentait que l'avenir pourrait être compliqué. Nous étions dans les années 2010 et évoquions alors une fusion à trois, entre Brenles, Chesalles et Sarzens. Mais Laurent Curchod, Délégué cantonal aux fusions de communes, avait attiré notre attention sur la petite taille d'une nouvelle commune telle que nous l'envisagions.»

Dès lors, des discussions sont menées avec les autorités de Cremin et Forel-sur-Lucens, pour une fusion groupée autour de Lucens, qui comprend déjà le village d'Oulens en son sein. On connaît la suite, le 30 novembre 2014 les citoyennes et citoyens de Sarzens acceptent la fusion dans une proportion de 70,8 % et les autres localités concernées, y compris celle de Lucens, adhèrent elles aussi au projet, sans réticences notables.

L'élaboration de la convention de fusion :

«Pour ma part, ajoute Cédric Duc, j'ai beaucoup apprécié la période d'élaboration de la convention de fusion, avec une fructueuse collaboration entre les membres des groupes de travail. Jamais, et c'est encore le cas actuellement au sein des commissions du Conseil communal, je n'ai eu l'impression que mon opinion comptait moins parce que je venais d'un petit village. La notion de «commune de Lucens» est bien ancrée dans les esprits.»

Il est vrai que l'agriculteur de Sarzens, qui fut municipal de son village durant deux législatures, n'a pas mis beaucoup de temps pour faire sa place dans les autorités de la nouvelle commune. En 2020, ses pairs l'ont brillamment élu président du Conseil communal pour une année, selon l'usage. Il relève en outre que les six localités de la commune ont des représentants à la Municipalité ou au Conseil communal de Lucens, voire aux deux.



Et qu'en est-il de la fameuse identité villageoise?

Dire qu'un village perd son identité en fusionnant est une vue de l'esprit, selon Cédric Duc. «Pour enrichir la vie villageoise, il faut juste des gens qui s'impliquent, avec détermination, souligne-t-il. Malheureusement, c'est souvent toujours les mêmes. Mais le fait que nous appartenions à une commune de presque 4500 habitants ne nous empêche pas d'organiser chaque année à Sarzens la course de caisses à savon ou à Brenles l'Abbaye, qui vient de se dérouler avec succès. Bien au contraire, les autorités sont toujours prêtes à soutenir les organisateurs.»

Il ajoute, dans un large sourire, que si le repas de fin d'année offert aux seniors est maintenu à Sarzens, cela n'empêche pas quelques villageois, friands de la formule, de participer aussi à celui organisé à Lucens...

Jean-Daniel Fattebert

Projet Curtilles-Lucens - deux séances d'information :

- Jeudi 14 novembre à 19h30 à l'Eglise de Curtilles
- Lundi 18 novembre à 20h00 à la grande salle de Lucens

Rappel important :

Lors de ces deux soirées, les travaux du COPIL et des Groupes de travail du projet de fusion Curtilles-Lucens seront présentés aux Conseils et à la population.

La suite :

17 mars 2025 : votes des deux conseils

18 mai 2025 : vote populaire des deux communes

En cas de oui, elle entrerait en vigueur le 01.01.2027

Nicole et Bernard Pasche, nouveaux habitants de Curtilles, ont vécu la fusion de leur village de Martherenges au sein de la commune de Montanaire, avec Thierrens comme chef-lieu.

Demeurant aujourd'hui à Curtilles, dans la maison qu'ils ont acquise en Prévondens, ils évoquent avec sérénité une procédure qui les a concernés de 2009 à 2012.

Bernard Pasche explique que son frère Jean-Michel, Municipal, puis Syndic de Martherenges durant trente ans, souhaitait lever le pied. Aucun des habitants susceptibles de prendre la relève n'a accepté de se porter candidat. Cela alors que la secrétaire municipale Sylviane Crisinel, elle aussi en poste depuis trente ans, voulait remettre son mandat. Faute d'aspirants susceptibles de former une municipalité de trois membres, la fusion devenait inévitable. Opposés d'abord à cette idée, devant la réalité des faits, les citoyens et citoyennes du village de 90 habitants ont, au vote final, accepté sans opposition de former, avec huit autres villages du lieu, la commune de Montanaire.

Effective dès le 1er janvier 2013, en quoi la fusion a-t-elle changé la vie des gens de Martherenges ?

Bernard Pasche admet que la crainte fut au départ que le village perde un peu de son identité, que tout soit concentré sur Thierrens et que les habitants de Martherenges voient leur autonomie s'effiloche.

«Mais il n'en a rien été, précise-t-il. Au lendemain des premières élections avec un cercle électoral unique, les neuf localités de Montanaire se sont retrouvées équitablement représentées. Citoyen du plus petit village de la nouvelle commune, je suis, par exemple, arrivé dans le peloton de tête. Et le village a gardé son identité et sa belle ambiance.»

Bernard Pasche ajoute que le fonctionnement de la nouvelle commune fut toujours au top, au service de tous et de toutes, autant dans la vie quotidienne que dans le choix des investissements consentis.

Son épouse Nicole émet toutefois quelque réserve: «On oublie de dire que c'est aussi la lourdeur des tâches administratives, qui a amené certains élus des petites communes, à jeter l'éponge. Dans le cas de Martherenges, la fusion était inéluctable. Mais pour ma part, je crains les grosses entités. Plus c'est grand, plus c'est difficile à gérer. Mais il faut bien admettre que la fusion est une réponse adaptée au manque de personnes dévouées pour assumer les tâches.»

Enseignant fraîchement retraité du Centre forestier de formation du Mont-sur-Lausanne, Bernard conclut le propos sur une parole de vieux sage (vieux, il ne l'est pas). Alors que Nicole vient d'avouer que c'est elle qui l'a « transplanté » à Curtilles, il ajoute que « la vie et l'ambiance d'une communauté, c'est tout simplement ce que les gens concernés en font, en sortant un peu de chez eux ».



S'il fallait une preuve, l'éclat de leurs yeux, à l'évocation du prochain « apéro quartier été » des habitants de Prévondens, suffirait à convaincre les plus sceptiques.

Jean-Daniel Fattebert